

les parties dans une dissertation

Par **sabine**, le **27/12/2005** à **12:01**

J'ai une dissertation à faire en droit constitutionnel sur les constitutions révolutionnaires et je voulais savoir si on pouvait étudier dans un A/ la constitution de 1791 et celle de 1793 et dans un B/ celles de 1795 et de l'an VIII?? En mettant des titres autres que cela bien entendu... Ou faut-il parler de toutes dans toutes les parties??

Par **Yann**, le **27/12/2005** à **12:08**

A mon avis pour un sujet pareil il est préférable de trouver un fil conducteur autre que celui historique. Le sujet parle des constitutions, il faut les comparer, pas les présenter chacune à tour de rôle. Donc évite de les traiter de manière séparée.

Tu peux par exemple essayer de faire une partie sur les différents pouvoirs, sur les rapports hiérarchiques ou les interactions entre les pouvoirs, etc...

Par **sabine**, le **27/12/2005** à **12:33**

Le sujet précis est "la séparation des pouvoirs dans les constitutions révolutionnaires"

Mon plan est I/une séparation garantie dans les textes
II/des difficultés de mise en oeuvre

Par **Yann**, le **27/12/2005** à **12:36**

Ca me semble bien. C'est grosso modo ce que j'aurai fais.

Je déplace le sujet, il n'est pas vraiment à sa place ici.

Par **sabine**, le **27/12/2005** à **12:52**

Merci Yann !! Je savais pas trop où mettre mon sujet :oops.

:roll:

Bon et bien il me reste plus qu'à rédiger 

Par **Louis Regnard**, le **30/11/2012** à **18:53**

Bonjour,

J'ai le même sujet à traiter.

J'ai pensé a traiter les deux dérives dans mon I et II.

I/ régime d'assemblée du Parlement

II/ régime dictatorial du chef de l'Etat

Qu'en pensez vous ??

Merci :)

Par **Camille**, le **01/12/2012** à **08:26**

Bonjour,

[citation]II/ régime dictatorial du chef de l'Etat

Qu'en pensez vous ??

[/citation]

Ça se passe au Mexique ? [smile17]

Par **Louis Regnard**, le **01/12/2012** à **12:42**

Bonjour,

C'est bien en France.

En pratique, c'est comme une dictature.

Un seul homme a tous les pouvoirs.

Alors, je ne sais pas si dire que ca se passe au Mexique m'aide plus.

Par **Camille**, le **01/12/2012** à **13:25**

Re,

[citation]C'est bien en France.

En pratique, c'est comme une dictature.

Un seul homme a tous les pouvoirs.

[/citation]

Dans les constitutions révolutionnaires ?

[citation]Alors, je ne sais pas si dire que ca se passe au Mexique m'aide plus.[/citation]

Parce que c'est un pays dont on dit qu'il est plus ou moins en révolution(s) permanente et où on a vu défiler pas mal de dictateurs.

Par **Louis Regnard**, le **01/12/2012 à 13:45**

Re,

Ben oui dans les Constitutions révolutionnaires.

Dans les textes, c'est une séparation rigide des pouvoirs (l'obsession des constituants) mais dans la pratique, cette séparation stricte a amené a des coups d'état, et donc des "dictatures".

Par **Visiteur**, le **03/12/2012 à 00:57**